

Charte « Sport Pour Tous »

Bienvenu à chacun-e!

L'activité du « Sport Pour Tous », proposée par le centre d'animation socioculturelle Palinzard (CAP) a pour unique but de proposer des infrastructures permettant à toute la population Palinzarde la pratique sportive durant la saison froide. La commune d'Epalinges a donc le plaisir de mettre à disposition des salles de gym et le fair-play y est nécessaire!

Pour que cette activité se déroule au mieux, voici les 4 règles qui régissent les lieux, il s'agit simplement de respect :

1-Respecter la salle, les infrastructures et les participant-e-s // habits et chaussures adaptés, comportement respectueux envers toutes et tous et aussi envers le matériel et les locaux. Pas de boissons autres que de l'eau en salle.

2-Respecter la dynamique « Sport Pour Tous » et les autres utilisateurs et utilisatrices// il ne s'agit pas d'entraînement ou de ligue semi-professionnelle mais d'un espace pour toutes et tous: les plus jeunes, les moins jeunes, les talentueux, les moins talentueux, les garçons et les filles... Tout le monde a le droit de participer! Le fair-play n'est pas une option.

3- Respecter les responsables // Des personnes sont présentes pour s'assurer que tout se passe bien, merci de les respecter et d'appliquer leurs consignes.

4- Respecter les sports proposés // Nous proposons des sports qui ont été demandés. Vous pouvez toujours parler avec un-e responsable ou prendre contact avec le CAP (centre d'animation socioculturelle Palinzard) pour proposer un autre sport.

Toute personne qui ne respectera pas ces 4 points pourra se voir sortir de la salle et même interdire l'accès à la salle.

Le « Sport Pour Tous » s'adresse principalement aux habitant-e-s de la commune d'Epalinges.

En cas d'accident, la commune et le CAP déclinent toute responsabilité.



Pour la commune d'Epalinges,
Le centre d'animation socioculturelle Palinzard (CAP)